L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 JUILLET 1881. 54me Année.

Dufour, Donnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 23 JUILLET 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le shérif à la Bourse des Négociants et des Remorqueurs, rue Royale, plusieurs terrains avec bâtisses et améliorations situés dans la troisième et quatrième districts. Pour plus de détails voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, au No 106 rues du Magasin, Olives et Frances.

Par W. I. Hodgson à la Bourse d'Encans St-Charles, rue St. Charles, grande vente de spéculation, trente et un lots de terre et quatre lots de terre avec maison cottage dans le Sixième District, en bon état de culture, bien égouttés et entouré, une chance rare pour une bonne spéculation.

Par Spear & Beuther, à la Bourse des Négociants et des Remorqueurs rue Royale, propriétés de valeur dans le Troisième District, rue des Français, entre Bons-Enfants et Montalet, rue Urquhart, entre Union et Français.

Par Jos P. Gelpanis, à la Bourse des Négociants et des Remorqueurs rue Royale, maison rue Bagatelle No 436, vente pour effectuer un partage, succession de Jean Bonneron et Marguerite Fagan, sa veuve. De 1 à 5 heures P. M. au No 290 rue St. Philippe, meubles.

Par J. V. Gonzales à la Bourse des Négociants et des Remorqueurs rue Royale, deux terrains avec bâtisses et améliorations dans l'îlot borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale et Counselve.

Olives et Frances—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

La Bourse Nationale du Coton.

Nous concevons l'importance qui s'attache aux documents émanant de cette Bourse, puisque la récolte de coton fournit aux Etats-Unis, chaque année, une des plus grandes matières d'exportation de ce pays. Nous aurions dit la première, il y a quelque vingt ans, mais aujourd'hui, l'exportation du blé lui dispute ce rang avec toute probabilité de supériorité dans un avenir prochain. La culture du blé est en effet moins limitée que celle du coton. Le climat circonscrit cette dernière dans de certaines limites, tandis que l'autre s'étend toujours même en dehors de ses limites les plus naturelles. Ainsi, on produit du blé dans le Texas, dans la partie nord du Mississippi, de l'Alabama et de la Georgie, dans le Tennessee, et dans toute la Caroline du Nord et la Virginie. Le blé donc a un vaste domaine; tandis que le coton a un domaine forcément limité par le climat.

Mais la production du coton n'est pas moins la première pour le Sud, et toutes les précautions que peut prendre la Bourse nationale du coton pour arriver à des données précises sur le rendement de cette récolte sont d'une importance extrême. Cependant, nous avons ici à faire une réserve essentielle. Ces données servent plutôt au commerce qu'à l'agriculture, les prix qui varient suivant les apparences des récoltes sur pied, intéressent encore plus les spéculateurs que les planteurs. Les spéculateurs n'attendent pas, car s'ils attendaient que les récoltes fussent faites et estimées, ils n'auraient pas d'opérations à faire, et leur présence sur le marché, soit sur le marché américain, soit sur le marché européen, serait inutile. Les prix de fabrique ne peuvent, en effet, favoriser beaucoup la spéculation, car généralement les fabriques n'achètent qu'au fur et à mesure de leurs besoins. Nous ne dirons pas qu'il n'y ait beaucoup de manufacturiers spéculateurs et que de tout temps on n'en ait vu qui s'étaient ruinés pour avoir acheté trop tôt ou trop tard; de même que de tout temps on en a vu qui s'étaient enrichis pour avoir acheté juste au moment le plus propice. Mais l'intérêt du planteur, qui vend sa récolte au prix courant, et qui se contente de ce prix quand il couvre ses frais de culture et au-delà, est beaucoup moins attaché à la spéculation, bien que son revenu dépende en quelque sorte de l'abondance de la récolte et des besoins du commerce.

Le planteur du reste peut attendre. Il garde son coton si, au moment où il est ramassé et mis en balles, le prix courant ne lui convient pas. Beaucoup de producteurs, il est vrai, sont pressés de vendre parce qu'ils ont des paiements à faire aux marchands-commissionnaires qui les ont aidés dans leur exploitation rurale, et nous considérons cette nécessité comme très malheureuse pour eux, mais nous croyons que le temps est proche où cette nécessité cessera. Le crédit n'a jamais rien valu pour les campagnes en aucun pays. Il est connu, de toute éternité, que le métier d'agriculteur est un métier de gagne-petit, ne donnant jamais un bénéfice assez grand pour procurer subitement de l'opulence au planteur et lui fournir le moyen de payer des dettes s'il en a. Le métier de cultivateur est un métier d'économie et de travail et non un métier de spéculations et d'aventures. Avec l'économie et le travail, l'agriculteur est sûr d'arriver à la fortune, mais lentement.

On comprend donc que le producteur soit moins intéressé que le commerçant à connaître d'avance les prix qui doivent gouverner le marché dans l'intervalle d'une récolte à l'autre. Ces prix varient suivant les rapports qui viennent des campagnes, et à supposer que ces rapports soient faits honnêtement et avec connaissance de cause, à quels accidents de température ne sont-ils pas exposés au moment même où ils sont fournis au Bureau d'agriculture, aux diverses Bourses de produits, et à tous les journaux publiés dans les localités où la récolte est encore sur pied ?

Il n'y a rien de plus hasardeux au monde que les probabilités venant de cette source, probabilités malheureuses dont tous les jours on reconnaît la fatilité. Citons pour exemple les probabilités qui avaient cours relativement à la récolte de 1880. Elle avait eu un temps favorable pour croître et mûrir, mais le temps le plus détestable qu'on ait jamais vu pour le ramassage. Les pluies furent continuelles pendant l'automne. A peine, deux ou trois jours sec de temps à autre, jours dont on profitait à la hâte pour enlever des parties de récoltes encore humides. Ces pluies étaient accompagnées d'un froid intense et mal sain, et quand le froid cessait, les pluies revenaient plus abondantes que jamais. Ces pluies se sont répétées jusqu'en avril 1881, et c'est pendant ce règne d'éléments défavorables que la récolte qu'on exporte aujourd'hui en Europe, a été ramassée.

Devrait-on croire que cette récolte pût être entièrement sauvée ? Non, certes, et l'opinion qu'elle était à moitié perdue, s'accrédita si bien, que le prix du coton en éprouva une hausse très marquée. Alors on ne comptait pas sur six millions de balles, pas même sur cinq millions, et cependant cette récolte de 1880 dépasse six millions de balles; il paraît même qu'elle s'élèvera à 6,400,000 balles et moins. Enfin, malgré toutes les intempéries dont elle a été assaillie, c'est la plus considérable récolte de coton qui ait été faite aux Etats-Unis depuis l'introduction de la culture de ce fameux textile dans les plantations du Sud.

Il ne faut donc pas compter absolument sur les rapports provenant des divers lieux de production, puisque le résultat final dépend et souvent que peu des habilités annoncées. Nous nous livrons à ces réflexions à propos de la Bourse Nationale du Coton qui vient de tenir sa Convention à St. Louis. Dans cette Convention, on a exprimé des plaintes non seulement sur l'inexactitude des rapports sollicités, mais encore sur la différence signalée entre les rapports bien qu'ils aient tous le même origine. Un membre de la Convention a dit que le Bureau d'Agriculture de Washington, tel qu'il existe, rend des services matériels, mais qu'il est arrêté dans son entier par l'économie mal entendue du Congrès qui lui fournit des moyens trop faibles pour l'accomplissement de sa tâche, et il a ajouté que s'il est impossible d'effectuer quelques améliorations dans les rapports mensuels, le Bureau devrait être aboli.

Quant au rapport du comité sur les informations et sur la statistique, il se plaint de la grande diversité des aperçus fournis par différentes personnes sur le rendement probable des récoltes, et il suggère plusieurs systèmes de divisions par districts, ce qui empêcherait de confondre les sections d'un Etat avec les sections d'un autre Etat. Ces aperçus sont publiés par la presse associée, mais le comité pense qu'ils devraient être en mieux faits ou abolis entièrement. Sous l'impression de ces remarques, la convention a nommé un comité de trois membres, chargé de rédiger un mémoire pour le Congrès, afin d'en obtenir une allocation dans le but d'établir, dans tout le Sud, des stations dont la mission consiste de fournir des rapports additionnels sur les récoltes. La convention a recommandé, en outre, aux Bourses locales d'user de leur influence pour atteindre le but proposé.

La suggestion est bonne, en effet, mais nous ferons observer que les rapports ne nous manquent pas. Nous avons les rapports du Bureau national d'agriculture, nous avons ceux de la Bourse nationale du coton, nous avons ceux des Bourses locales, et nous avons encore les rapports particuliers de la presse dans chaque Etat. Parmi ces derniers, nous mentionnerons ceux de notre confrère du *Democrat*, qui a publié de temps à autre et qui continue à publier sur les récoltes de ces trois Etats frères, le Texas, la Louisiane et le Mississippi, des renseignements variant des sources mêmes, renseignements très étendus et complets. Ils nous ont paru, en outre, avoir le double mérite de l'originalité et de l'exactitude. Si les journaux des autres Etats en faisaient autant, nous ne voyons pas ce que les rapports des stations pourraient nous apprendre de plus.

Nous ne terminerons pas cet article sans dire que le Conseil Exécutif de la Bourse Nationale du coton a réélu M. Henry G. Hester, de la Nouvelle-Orléans, comme secrétaire, et à élu M. Thos L. Airey, aussi de la Nouvelle-Orléans, comme trésorier. Ces choix indiquent que la Bourse nationale du coton est contrôlée par des hommes expérimentés et tout à fait au niveau de leur mission.

Tout le monde ici se félicitera de la réélection de M. Hester qui a tant contribué au développement de cette Bourse depuis sa création, et dont les service s éclairés ont été si précieux pour la Bourse au coton de la Nile-Orléans. C'est un compliment signalé qu'il a obtenu et qu'il méritait plainement, par M. Hester est un des plus habiles statisticiens des Etats-Unis.

Nous connaissons moins M. Airey, qui a été élu, pour la première fois, trésorier de la Bourse, mais il suffit qu'il procède de la même autorité pour que nous en ayons la plus haute opinion.

Le lieu de la prochaine réunion de la Bourse nationale de coton sera déterminé par le conseil exécutif. En attendant, un expert de chaque Bourse constituante et deux délégués de la Nile-Orléans et de New York se réuniront, en cette dernière ville le 15 avril prochain pour s'occuper d'un type ou *standard* pour la classification du coton.

La fête du Jockey Club.—Bon nombre d'habitants du Nord se dépouillent de leurs préjugés contre le Sud dès qu'ils ont été mis en contact avec la société orléanaise. Ceux d'entr'eux qui ont la bonne fortune d'assister aux fêtes que nous prodigue le Jockey Club, sont émerveillés du bon ton, de l'excessive politesse, de la haute distinction qui caractérisent notre population.

Ces fêtes sont recherchées et elles le méritent. Celle de jeudi, favorisée par un ciel splendide, avait attiré l'élite de la société. Les billets d'entrée avaient été très recherchés pendant la journée, et le soir, les vingt foyers d'où s'échappait la lumière électrique éclairaient la plus brillante réunion qu'il soit possible d'imaginer.

L'orchestre s'est distingué par le choix des morceaux et aussi par la perfection de l'exécution.

A une certaine heure de la soirée, l'immense plateforme élevée récemment par le club était envahie par la jeunesse des deux sexes, et ce n'est pas le moindre attrait de ces belles fêtes que cette foule de jeunes mies et de jeunes gens, légers et gracieux, se livrant, aux accords d'une musique entraînante, à cette agitation rythmée qu'on appelle la danse.

On a dit que la plupart des familles riches avaient fui la Nile-Orléans pour aller chercher au Nord et à l'Ouest une fraîcheur que leur refusait notre soleil tropical. On ne s'en serait guère douté en parcourant les allées du jardin. Jamais encore la fête n'avait réuni une foule plus élégante et plus disposée au plaisir.

Décidément MM. les membres du Jockey Club, en ajoutant ces fêtes de nuit, éclairées cependant à jour, ont bien mérité de notre population, et nous félicitons le secrétaire du club, M. G. W. Nott, l'organisateur de ces concerts-promenade, du cachet de haute distinction qu'il a eu leur imprimer.

L'attention spéciale de tous les marchands-tailleurs et marchands de linge fait est appelée sur la grande vente qui sera faite par le shérif civil à son entrepôt de la rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, samedi 23 juillet 1881, à 10 heures du matin, d'un grand lot bien assorti de draps, diagonal, cassimir, castor, mérinos, doeskin, piloto, doeskin, velours double largeur, etc., etc., comprenant dans cette vente deux coffres-forts de fer, glaces, comptoirs et autres articles etc., appartenant à la ligne d'affaires d'un établissement de tailleur de première classe en cette ville.

Fort Esperanza.—Grand concert, ce soir, avec 40 musiciens sous la direction de Berobert, avec E. Gewert, célèbre joueur de cornet. Le programme est des plus attrayants, la première partie se composant de cinq morceaux de musique empruntés aux ouvrages des plus grands maîtres, la deuxième partie se composant d'autant de morceaux avec M. D'Aquin pour exécuteur un solo de flûte, et avec M. Gewert pour exécuteur sur le cornet un solo de la Traviata. Quand à la troisième partie, ce ne sera que la moins curieuse, le pas de Wiedemann-Kook devant y exécuter son solo avec 16 tambours. Le concert se terminera par le galop infernal de Kotor Bain, galop qui fera danser les morts. S'il fait mauvais temps, le concert aura lieu dans la salle.

Les matelots F. Wertzen dont l'attitude ferme de ce dépêché à l'ennemi exécrable du pays de ce dépêché à l'ennemi exécrable du pays de deux mois, sont placés de Blankenbek (pays compris sous le Schleswig-Holstein) qui les avait pris expédiés, ont été rendus. Ces pays de Blankenbek et de Chickenning, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La publicité qu'leur a donnée Gros Frans, napoléon bonaparte (surnommé Pot-Pourri) les met à l'abri de toute entreprise. M. Werlein vient d'en recevoir un nombre, et invite ses clients à venir les voir. Ceux qui ont voulu acheter en part.

Nouvelles Télégraphiques.

Nouvel engagement aux environs de Sfax.

Paris, 19 juillet—Une dépêche de Tunis annonce qu'un nouvel engagement a eu lieu samedi aux environs de Sfax. Le chef des insurgés, 300 indigènes et 200 cavaliers ont été tués.

Les mesures de l'autorité militaire à Sfax.

Paris, 19 juillet — Le commandant français de Sfax a ordonné le désarmement immédiat de tous les indigènes, la mise en liberté des otages et le paiement d'une indemnité de guerre de 15,000,000 de francs. Il a également ordonné que s'il est impossible d'effectuer quelques améliorations dans les rapports mensuels, le Bureau devrait être aboli.

Quant au rapport du comité sur les informations et sur la statistique, il se plaint de la grande diversité des aperçus fournis par différentes personnes sur le rendement probable des récoltes, et il suggère plusieurs systèmes de divisions par districts, ce qui empêcherait de confondre les sections d'un Etat avec les sections d'un autre Etat. Ces aperçus sont publiés par la presse associée, mais le comité pense qu'ils devraient être en mieux faits ou abolis entièrement. Sous l'impression de ces remarques, la convention a nommé un comité de trois membres, chargé de rédiger un mémoire pour le Congrès, afin d'en obtenir une allocation dans le but d'établir, dans tout le Sud, des stations dont la mission consiste de fournir des rapports additionnels sur les récoltes. La convention a recommandé, en outre, aux Bourses locales d'user de leur influence pour atteindre le but proposé.

Insurrections arabes en Tunisie.

Londres, 19 juillet—On annonce de Tunis qu'un corps considérable de cavaliers arabes s'est emparé, par un audacieux coup de main, d'un grand nombre de chameaux, appartenant au bey, et de bestiaux et autres propriétés appartenant à des Italiens.

Le *Times* a reçu la dépêche suivante : "Les cavaliers arabes qui ont enlevé les chameaux, se sont avancés à dix milles de Tunis et ont mis une ferme au pillage. Les indigènes sont surexcités et des troubles sérieux sont à redouter. Le bey se dispose à envoyer des troupes de l'intérieur à leur rencontre, mais il est douteux qu'elles attaquent les Arabes.

Organisation d'une colonne expéditionnaire à Constantine.

Paris, 19 juillet.—On dit que le général Saussier va organiser à Constantine une expédition qui se dirigera sur Kairouan en passant par le centre de la Tunisie. Des reconnaissances ont déjà été opérées sur la route de Tebessa à Kairouan.

L'Algérie à la chambre.

Paris, 19 juillet.—Aujourd'hui à la chambre des députés, le vicomte Blin de Bourdon a accusé M. Albert Grévy, gouverneur général d'Algérie, d'avoir manqué de prévoyance. Il a demandé au ministère de faire connaître la nature des relations du gouverneur général et du général Saussier, commandant le 19e corps d'armée. M. Jules Ferry, président du conseil, a défendu M. Albert Grévy et a déclaré que le général Saussier aurait sa complète liberté d'action en ce qui concerne les opérations militaires.

L'ordre du jour pur et simple, réclamé par le gouvernement, a été voté par 353 voix contre 130.

Les réclamations franco-espagnoles.

Madrid, 19 juillet — Les gouvernements de France et d'Espagne se sont entendus en principe au sujet du paiement d'une indemnité aux Espagnols victimes de l'insurrection dans la province d'Oran. Une commission sera chargée de déterminer le montant des indemnités.

Une alliance franco-russe.

Londres, 19 juillet—On télégraphie de Berlin : Le bruit suivant lequel le général Skobeleff s'est rendu à Paris pour décider le gouvernement français au sujet d'une alliance avec la Russie se confirme. Toutefois les ouvertures du général Skobeleff ont été repoussées.

Départ de Don Carlos.

Paris, 19 juillet—Don Carlos est à Londres, sa femme reste à Paris pour veiller à l'éducation de ses enfants. On attribue l'expulsion du prétendant au désir qu'a le gouvernement français de rester en bons termes avec l'Espagne.

Le prétendant, en quittant Paris, a protesté contre ce décret d'expulsion.

Un projet de M. de Lesseps repoussé.

Londres, 19 juillet—Un correspondant d'Alexandrie dit que le gouvernement de Khédive a repoussé les propositions de M. de Lesseps, relativement au percement d'un nouveau canal, sous le prétexte que cela porterait préjudice aux provinces de Charkieh et de Dakahlieh.

Nihilistes et policiers.

Londres, 19 juillet—Le *Standard* a reçu la dépêche suivante de Berlin : "Un agent de la police secrète, envoyé à Kieff pour surveiller une réunion clandestine, a été tué. Des meurtres du même genre sont fréquemment commis dans les provinces depuis que les nihilistes ont abandonné St Pétersbourg comme base de leurs opérations."

La politique intérieure de la Russie.

Londres, 19 juillet.—D'après une correspondant de Berlin, des améliorations importantes seraient sur le point d'être effectuées dans la politique intérieure en Russie, et les généraux Malikoff et Skobeleff seraient désignés pour occuper des postes importants.

Troubles à Stettin.

Berlin, 19 juillet—Les ennemis des juifs, irrités par les déconciations de la *Neue Stettiner Zeitung*, ont attaqué le rédacteur en chef de ce journal, ont saccagé plusieurs boutiques et détruit les bureaux de la *Stettiner Zeitung*. Plus de trente arrestations ont été opérées.

Violences irlandaises.

Londres, 19 juillet—Un bailli a été si sauvagement battu aux environs de Limerick, qu'il n'a pas tardé à mourir. Les individus coupables de ce meurtre ont été arrêtés.

Un jeune Irlandais nommé Patrick Talfourd Hickie, âgé de 16 ans, a été traduit aujourd'hui devant le cour de police de Bow street, pour avoir prononcé des menaces contre M. W. E. Foster, secrétaire en chef de l'Irlande.

La conférence monétaire.

La conférence monétaire a tenu aujourd'hui au ministère des affaires étrangères sa dernière réunion.

Au début de la séance, M. Scismit-Doda, ancien ministre des finances à Rome, premier délégué de l'Italie à la Conférence, a fait connaître les conditions auxquelles son gouvernement entrerait dans une Union qui frapperait de la monnaie d'argent, mais dans une limite restreinte.

Le gouvernement italien serait disposé à entrer dans une Ligue des divers Etats pour s'entendre sur la frappe limitée de l'argent aux conditions suivantes :

1° Le gouvernement de l'empire allemand devrait s'engager à suspendre la vente de son argent pendant la durée de cinq années au moins, et à remplacer par de la monnaie d'argent les 5 marks d'or et ses billets de même de l'empire, et il devrait adresser aussi pour les pièces d'argent, ou du moins pour celle de 5 et de 2 marks, le rapport de 1 à 15 1/2 en confirmant à l'argent frappé de cette façon la pleine faculté libératoire qu'on a présent les italiens.

2° Le gouvernement de S. M. la reine d'Angleterre devrait s'engager vis-à-vis des autres Etats à augmenter la puissance libératoire de son souverains d'argent.

Si, par l'Allemagne et par l'Angleterre, ces conditions étaient acceptées, l'Italie pourrait s'entendre avec les autres Etats de l'Union latine et avec les Etats-Unis d'Amérique pour reprendre la frappe limitée de l'argent pendant une période de temps qui ne devrait pas excéder celui qui aurait été arrêté pour la suspension de la vente de l'argent par l'empire d'Allemagne.

La contingent de chaque Etat dans la frappe de l'argent devrait avoir pour base une proportion à établir avec les populations des Etats. Ce contingent serait obligatoire pour chaque Etat comme minimum, et chaque Etat pourrait l'augmenter en fixant les règles et les garanties spéciales pour la frappe limitée à la quelle seraient admis les particuliers et les banques d'émission.

L'Italie, en aucun cas, ne pourrait entrer dans la voie de la frappe libre et illimitée de l'argent si l'Allemagne et l'Angleterre, ou l'une d'elles, n'y adhéraient d'une manière absolue.

M. Fremantle, délégué de la Grande-Bretagne, a, de son côté, déclaré officiellement que la Banque d'Angleterre augmenterait volontiers ses réserves d'argent s'il se fournait en dehors du Royaume-Uni une union admettant la frappe illimitée de cet métal.

M. le comte Rasconi, délégué italien, et M. Pierson, délégué néerlandais, ont pris note des déclarations britanniques et ont à établir les conséquences qu'on en pourrait déduire.

La Conférence s'est ajournée au vendredi 8 juillet, où elle tiendra sa troisième séance.

Lettre du cardinal Donnet.

Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, vient d'adresser à tous les ecclésiastiques la lettre suivante, relativement à l'obligation du service militaire qu'il est question d'imposer aux élèves ecclésiastiques :

Bordeaux, 22 juin 1881.

Messieurs les séminaristes,

C'est un évêque de quatre-vingt-six ans qui vient vous faire entendre un cri de douleur, à l'occasion de la prochaine discussion du projet de loi qui veut imposer aux clercs le service militaire.

Ma peine a été grande quand la Chambre des députés, ne tenant aucun compte des réclamations de tout ce qu'il y a de croyants en France, a voulu assujettir à une obligation incompatible avec sa vocation la jeunesse de nos séminaires. Ma peine s'est alors tournée vers le Sénat, et j'ai compris qu'une espérance m'était encore permise, et que mes derniers jours pourraient ne pas être attristés par la mesure dont il est question.

L'Eglise, messieurs les sénateurs, est, depuis quelques années, aux prises avec des épreuves auxquelles elle était loin de s'attendre; on dirait les hommes prévenus contre elle toujours à la recherche d'une occasion de lui infliger une autre blessure. *De la plante des pieds au sommet de la tête elle n'est bientôt plus qu'une plaie.* Qu'importe ! On frappe toujours. En vain elle se dévoue au soin des petits et des humbles, en charité elle-même lui est imputée à crime.

Je n'ai pas, messieurs les sénateurs, à énumérer tout ce qui a été déjà fait lentement et sûrement contre nous. On nous a blessés au plus profond de l'âme, on n'a pas rougi à diminuer l'amour que nous avons voué à notre pays. A la défiance est à l'hostilité manifestes dont nous sommes l'objet, n'est à peine si nous avons répondu par la plainte des opprimés. Nos prières ont presque été notre unique ressource; les hommes nous condamnant sans vouloir nous entendre, nous en avons appelé à la miséricorde de Dieu !

Autrefois, messieurs les sénateurs, les dignitaires de l'Eglise autant été consulted à défendre l'Eglise, on aurait trouvé tout simple de les appeler et de les entendre. Aujourd'hui, ceux qui pensent leur rip à nous calomnier et à nous poursuivre semblent avoir seule qualité pour nous juger; et si des voix éloquentes s'élèvent en notre faveur, si un évêque à la Chambre des députés dit, avec l'autorité d'un grand talent et d'un noble caractère, la vraie pensée catholique sur une matière qui touche à nos intérêts les plus sacrés, vous savez avec quelle déférence on l'écoute. Ses collègues et ses amis ne sont pas mieux traités, et la dignité de leur parole, si l'énergie de leurs convictions, si les égards mérités par de grands services, ni l'estime universelle qui les entoure ne peuvent leur faire obtenir les succès dont ils sont dignes à tant de titres; ils défendent l'Eglise, à laquelle les peuples doivent leur civilisation, et à qui, d'après un écrivain protestant, la France elle-même doit sa création.

J'ai cet honneur, messieurs les sénateurs, de faire partie, pendant dix-huit ans, du premier corps politique de l'Etat. Alors, pendant moins, quelques législateurs ecclésiastiques avaient été élus pour à la France du haut de la tribune nationale. Ils donnaient leur avis souvent, mais surtout on ce qui concernait les intérêts spirituels ou moraux du pays. Nul ne doute jamais de leur patriotisme, même lorsque, quelque un, homme d'Etat inclinant vers une politique compromettante, ils les avertissaient en jetant un cri d'alarme. Ce sont là de lointains souvenirs sans doute; mais il ne saurait m'être interdit de rappeler, à la vue de ce qui se passe, que, dans une assemblée politique, les prélats de l'Eglise qui ne sont appelés de Bonald, Dupont, Gousset, Matthieu, Moriot, de Mazenod et Darboy, eurent toute la liberté de leur parole pour défendre l'enseignement chrétien et l'indépendance du Siège apostolique.

De tous les sénateurs ecclésiastiques que je viens de nommer, messieurs, j'ai seul survécu pour être témoin de nos épreuves présentes. Leurs écrits et leurs nouvelles démarches nous seraient, en cette circonstance, d'un puissant secours; ils fortifieraient celui à qui de l'éminent archevêque de Paris, et leurs voix ajouteraient une autorité nouvelle à mes supplications. Du moins, qu'il me soit permis d'évoquer leur mémoire, ainsi que celle du vaillant évêque d'Orléans, dont les paroles ne se sont jamais démenties, recommandant surtout qu'aujourd'hui, en ce me présenter avec eux pour vous recommander la cause de notre mère la sainte Eglise.

Elle est entre vos mains, messieurs les sénateurs, cette cause, et l'épiscopat, le clergé, la vraie France tout entière vous supplient de la défendre. Les avocats à la puissante parole ne lui manqueront pas, je le sais, car il en est au Parlement qui ne vivent et ne parlent que pour elle, et qui ont déjà acquis des droits à l'impérissable reconnaissance des catholiques. Ce sont des juges équitables et éclairés que nous demandons pour elle. L'Eglise est blessée à mort, si la loi sur le recrutement des clercs est votée, si, chaque année, nous sommes obligés de prendre les portes de nos séminaires pour nous y laisser la caserne des âmes délicates qui nous ont été confiées pour servir plus tard à l'oraisement et au service des autels.

Vous savez, messieurs, ce que c'est qu'un prêtre; eh bien ! pouvez vous croire que le jeune lévite appelé à le devenir puisse impunément passer par l'épreuve à laquelle on veut le condamner ? Ah ! ce ne sont pas les périls du champ de bataille que nous avons le plus à cœur d'épargner à nos séminaristes, bien que la loi ecclésiastique leur interdise de verser le sang, mais les exemples, les discours licencieux, les entraînements d'un milieu qui répugne à leur vocation.

Croyez-nous, messieurs les sénateurs, nous avons qualité pour intervenir dans une pareille cause, autant et plus que ceux qui nous contredisent le lui soumise à vos délibérations, si elle n'est pas une machine de guerre contre nous, constitue un empêchement à peu près absolu au recrutement du sacerdoce.

Ce n'est pas ce que vous voulez, messieurs les sénateurs, pas plus que vous ne prétendez arracher chaque année à son ministère le curé, le vicaire, l'aumônier ou le professeur ecclésiastique, pour l'envoyer prendre part, pendant un temps plus ou moins long, aux exercices militaires. Les seuls projets portant avec eux leur condamnation.

A cet égard, je m'en réfère entièrement aux observations qu'a eu l'honneur de vous présenter, il y a quelques jours, Son Eminence le cardinal archevêque de Paris.

Je m'arrête, messieurs les sénateurs, s'il y avait quelque vivacité dans mon langage, je vous prierais de vouloir bien l'attribuer à l'anxiété que j'éprouve, et à l'amour que je porte à l'Eglise et à la France.

Veuillez agréer, messieurs les sénateurs, l'assurance de ma haute et respectueuse considération.

FERDINAND, CARDINAL DONNET,
Archevêque de Bordeaux.

Les Anglais ont une manière d'observer qui n'appartient qu'à eux : la *Justice* donne un pendant à l'histoire célèbre de l'Anglais qui voyant une femme noyée dès son débarquement à Calais, notait sur ses tablettes : "En France toutes les femmes sont noyées."

L'Anglais de la *Justice* regarde depuis plusieurs heures les pêcheurs à la ligne qui environnent le pont de la Concorde.

Pas un poisson de pris et les lignes sont vainement amorcées.

L'Anglais inscrit sur son calepin cette note que nous avons pu lire par-dessus son épaule :

"Les Parisiens ont une charité inépuisable. Un grand nombre nourrissent délicatement les petits poissons de la Seine en leur offrant les asticots au bout d'une ligne."

Important.—C'est toujours avec plaisir que nous notons les arrivages importants dans notre ville. Ainsi nous apprenons qu'il arrive, par le Cromwell line, samedi prochain, une immense fourture de plus de 300 caisses de sonnieres en tous genres, tons destinés à l'Etoile Rouge. C'est la première expédition de M. Darioz, cette saison. Ce monsieur est dans les centres manufacturiers depuis peu et nous voyons avec plaisir qu'il ne perd pas son temps. Les hautes nouveautés se fabriquent activement et nous pas nous aurons le plaisir d'en voir des échantillons. Allons, l'Etoile Rouge prépare de beaux jours à en clientèle et il est certain qu'elle ne lui fera pas défaut.

Nouveaux détails sur le massacre de la mission Flatters.

On lit dans le *Mobacher* :

Un officier du bureau arabe de Biskra vient de rendre compte de l'arrivée, à El-Oued, à la date du 1er juin, de deux indigènes de la tribu des Beni-Thour, aghalik d'Ouargla, les nommés Cheikh ben Ahmed ben El-Monfok et Mohamed ben Abd El-Kader ben Ramdan, qui faisaient partie de la mission Flatters, en qualité de convoyeurs.

Ces indigènes, qui ont été conduits à El Oued par une caravane de Souafa, venant de Ghadamès, racontent ainsi qu'il soit les divers événements qui ont marqué la fin de la mission à laquelle ils étaient employés.

Ce récit est intéressant à connaître, en ce sens qu'il donne des détails et des appréciations qui complètent et peuvent modifier celles données par les dernières survivants du groupe Pobégain.

Voici ce récit *in extenso* :

Après avoir marché vers le sud-ouest pendant environ quarante jours, la mission arriva aux environs du puits de Ahir ; elle était conduite par des guides de Hoggars qui nous firent camper à environ dix-huit kilomètres du puits, malgré les observations faites par le colonel.

Puis le colonel, le capitaine Masson, les deux ingénieurs, le docteur, le maréchal des logis Dennery montèrent à cheval, accompagnés par cinq Chambâs, les nommés Serir ben Ahmed ben Cheikh, Cheikh Boudjema, El-Lala ben Ahmed ben Cheikh, Ali ben Abdallah, Mohammed ben Ahmed ben Ghit et quatre Touaregs, dont ils donnent les noms de trois : Akhamdi, El-Aalem, Mohammed ben Amommou, et cette petite troupe se dirigea vers le puits.

En même temps les convoyeurs recevaient l'ordre de prendre les outres et de conduire les chameaux au puits, sous la garde d'une vingtaine de tirailleurs.

Arrivés à environ 2 kilomètres du puits, qui nous était caché par une colline, nous aperçumes un grand nombre de Touaregs poursuivant les Français.

Nous abandonnâmes les chameaux et nous nous réfugiâmes sur une hauteur : nous étions environ vingt hommes. Beaucoup parmi nous n'étaient pas armés, quelques tirailleurs seuls avaient eu la précaution de s'armer. Nous vîmes le maréchal des logis Dennery essayer de nous rejoindre, mais il fut tué. Les Touaregs, après avoir tué les officiers, tirèrent sur nous; nous nous défendîmes jusqu'au moment où les munitions nous manquant, il ne nous fut plus possible de résister; chacun s'enfuit. Nous deux nous nous dirigeâmes vers un point très escarpé et rocheux, afin que les Touaregs ne pussent suivre nos traces; nous les vîmes tuer bon nombre de nos compagnons.

Lorsque la nuit fut venue, nous sortîmes des rochers et prîmes la direction du nord-est. Nous avions d'abord l'intention de nous rendre au campement; mais lorsque nous prîmes cette direction, nous entendîmes les cris des Touaregs. Nous marchâmes pendant quinze jours dans la direction du nord-est, nous nourrissant d'herbes et ne buvant que lorsque nous trouvions de l'eau, ce qui était rare; le soleil nous avait nous tombâmes sur un campement de Touaregs-Foggar (Azgar); ils nous reçurent assez bien; nous trouvâmes chez eux, les Chambâs Ai Serir ben Ahmed ben Cheikh, Cheikh Boudjema, Lala ben Ahmed ben Ghit et Ali ben Djebbe, ceux qui ont trahi le colonel. Dès qu'ils nous aperçurent, ils voulurent nous tuer; mais les Foggar s'y opposèrent. Nous apprîmes que nos cinq Chambâs avaient rapporté des effets des armes, de l'argent et ramené des chameaux provenant du pillage du campement.

Après de longs pourparlers entre eux et les Hoggars, il fut décidé que nous serions conduits, les mains des Chambâs, qui s'engageaient à nous conduire à Ouargla. Nous partîmes montés sur des mehara; Cheikh Boujema et Lala nous accompagnaient; nous marchâmes pendant six jours et six nuits, nous attendant à chaque instant à être égorgés. Arrivés dans des dunes, Cheikh Boujema nous fit descendre et nous dit : "Nous ne voulons pas répandre votre sang, mais nous ne voulons pas que vous alliez rencontrer aux Français ce qui s'est passé, nous vous abandonnons." Ce qu'ils firent, nous laissant ainsi dans les dunes, sans eau et sans nourriture. Nous voyant ainsi abandonnés, nous nous crûmes perdus; cependant le courage nous revint avec l'espoir de la vengeance ; nous suivîmes les traces des chameaux et nous revînmes sur nos pas; au bout de sept jours, n'ayant bu que deux fois, et nourrie d'herbes, nous tombâmes sur un campement de Touaregs Azgueurs; parmi eux se trouvait El-Hadj Ikhenoukhen, qui s'empressa de nous accueillir; nous nous dîmes Chambâs d'Ouargla, c'est ce qui nous a sauvés. Ikhenoukhen seul savait que nous étions dans le Kedesna; il nous prit sous sa protection, nous nourrit et nous envoya à Ghadamès.

Les Chambâs que nous avons nommés étaient de connivence avec les Touaregs-Hoggars pour le massacre de la mission. Cheikh Boudjema a eu pour sa part beaucoup d'effets et des chameaux; ils ont voulu nous tuer, c'est afin que leur trahison ne fût pas connue des Français.

Nous avons appris chez les Azgueurs que les Hoggarens qui ont attaqué la mission sont des Ouled Mammond ; ils étaient conduits par les frères Attaï ben Cheikat; l'un des frères a eu le bras fracassé par une balle; ils ont eu les chevaux dans leur part de butin.

On nous a dit qu'ils avaient rapporté chez eux beaucoup d'effets, argent, armes provenant de pillage.

Nous avons appris également chez les Azgueurs que le lieutenant et un ingénieur qu'ils appellent le géomètre, avaient été empoisonnés avec l'herbe El Bettina.

Pas un seul Français n'est actuellement vivant, au dire des Azgueurs.

—Jenny Lind, la célèbre chanteuse suédoise, devenue Mme Goldschmidt et retirée de la scène depuis plusieurs années, vient de recevoir des mains du roi Oscar II une distinction qui n'avait jamais encore été accordée à aucun artiste en Suède.

En reconnaissance de l'empressement que la grande cantatrice avait mis dernièrement à chanter devant lui, dans une fête, des lieds populaires de la Suède, le roi Oscar a conféré à Jenny Lind la médaille "l'Litteris et Artibus", en brillants et lui a décrété en même temps le droit de la porter au cou, attachée au ruban bleu de l'Ordre des Séraphins.

—Une application de la fable *le Paysan et la Vipère*.

La nuit dernière, des gardiens de la paix du service trouvèrent dans la rue de Seine un individu, couché sur le trottoir et ne donnant plus signe de vie. Ils le portèrent à leur poste et lui prodiguèrent des soins dévoués, qui eurent pour résultat de le faire revenir à lui.

A ce moment, cet homme se voyant dans un poste, environné d'agents, proféra contre ces derniers les plus grossières injures, leur disant qu'ils auraient dû le laisser là où il était, qu'ils étaient des misérables, des mouchards, des cochons, etc., etc.; il s'empara ensuite d'une cruche qui se trouvait sur une table et en porta plusieurs coups aux gardiens de la paix.

Heureusement, les blessures reçues par ces derniers sont peu graves; on est beaucoup de pe